

## Fiche d'inscription / réinscription - 2023-2024

### Renseignements

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe de scolarisation : .....

Numéro de téléphone personnel (pour les choristes « ado ») : .....

Email personnel (pour les choristes « ado ») : .....

Expérience au sein d'une chorale/un chœur : oui – non

Si oui, nom de la chorale ou du chœur : .....

Pratique d'un instrument : oui – non Si oui, lequel : .....

Elève dans un conservatoire : oui – non Si oui, lequel : .....

Niveau de FM : .....

Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Numéro de téléphone : .....	Numéro de téléphone : .....
E-mail : .....	E-mail : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
Personne à contacter en cas d'urgence ( <i>autre que les responsables légaux</i> ) : Nom, Prénom, numéro de téléphone, lien avec le choriste : .....	

### Inscription annuelle

**1/ Je soussigné(e)..... (nom et prénom), autorise l'inscription de mon enfant ..... aux cours de chant choral et son adhésion à l'association « Les Jeunes Voix de Cannes », pour l'année 2023-2024.**

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription suivante (*cocher les cases*) :

- L'inscription pour l'année 2023-2024 s'élève à 239€
- L'année de cours comprend 63 heures de cours réparties en séances de travail, le samedi après-midi de 14h à 16h30 pour l'ensemble des choristes deux fois par mois ou un samedi complet une fois par mois et lors d'un week-end de travail aux Iles de Lérins les 14 et 15 octobre 2023.
- Les frais pédagogiques annuels sont de 189 euros.
- La cotisation annuelle à l'association est de 20 euros, non remboursable. *Je note que je recevrai une carte d'adhésion en confirmation de la validation de l'adhésion.*
- Les frais de participation au week-end de travail aux Iles de Lérins sont de 30 euros.
- Chaque année débutée est totalement due.
- Le remboursement de trimestres est soumis à conditions : certificat médical de longue durée ou déménagement dans une autre région.
- L'assiduité aux cours est essentielle pour la réussite des projets musicaux.

## 2/ J'inscris aussi mon enfant aux cours de chant choral du groupe « ado » : oui – non

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription suivante (*cocher les cases*)

- L'année de cours du groupe « ado » comprend 17 heures de pratique supplémentaire de chant choral réparties en séances de travail de 1h, le samedi après-midi de 16h30 à 17h30 et 2h supplémentaires lors du week-end de travail aux Iles de Lérins les 14 et 15 octobre 2023.
- Les frais pédagogiques annuels pour le groupe « ado » sont de 144 euros.

Date : ..... Signature du responsable légal du choriste :

### *Modalités de paiement*

- **Je règle les 189 euros de frais pédagogiques**
  - En totalité en septembre 2023**
    - Par virement sur le compte de l'association, à la Société Générale  
IBAN : FR76 3000 3004 8000 0372 6554 948  
en précisant « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »
    - Par chèque à l'ordre de « Les Jeunes Voix de Cannes »  
en précisant au dos : « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »
  - En 3 fois soit 63 euros en septembre 2023, 63 euros en janvier 2024, 63 euros en mars 2024**
    - En 3 virements sur le compte de l'association, à la Société Générale  
IBAN : FR76 3000 3004 8000 0372 6554 948  
en précisant « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE – mois du versement »
    - En 3 chèques à l'ordre de « Les Jeunes Voix de Cannes »  
en précisant au dos : « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE – mois d'encaissement »
- **Je règle les 20 euros de cotisation annuelle à l'association – en septembre 2023**  
par chèque uniquement, à l'ordre de « les Jeunes Voix de Cannes »  
en précisant « ADHESION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »
- **Je règle les 30 euros de frais de participation au week-end de travail aux Iles de Lérins les 14 et 15 octobre 2023 – en septembre 2023**
  - Par virement sur le compte de l'association, à la Société Générale  
IBAN : FR76 3000 3004 8000 0372 6554 948  
en précisant « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »
  - Par chèque à l'ordre de « Les Jeunes Voix de Cannes »  
en précisant au dos : « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »

- Je règle les 144 euros de frais pédagogiques supplémentaires pour le groupe « ado »
  - En totalité en septembre 2023
    - Par virement sur le compte de l'association, à la Société Générale  
IBAN : FR76 3000 3004 8000 0372 6554 948  
en précisant « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »
    - Par chèque à l'ordre de « Les Jeunes Voix de Cannes »  
en précisant au dos : « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE »
  - En 3 fois soit 48 euros en septembre 2023, 48 euros en janvier 2024, 48 euros en mars 2024
    - En 3 virements sur le compte de l'association, à la Société Générale  
IBAN : FR76 3000 3004 8000 0372 6554 948  
en précisant « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE – mois du versement »
    - En 3 chèques à l'ordre de « Les Jeunes Voix de Cannes »  
en précisant au dos : « INSCRIPTION LJVC – NOM ET PRENOM DU CHORISTE – mois d'encaissement »

Date : .....

Signature du responsable légal du choriste :

### *Mentions légales*

- Je déclare avoir été informé des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui régit le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant.

Date : .....

Signature du responsable légal du choriste :

---

*Le présent document est à retourner dûment rempli par mail, par voie postale ou directement auprès de la présidente ou de la secrétaire de l'association avant le 26 juin 2023.*